



FEDERATION CANTONALE DES PECHEURS JURASSIENS

Procès-verbal de la 45^{ème} Assemblée générale des délégués
Café de la Poste à Glovelier, le 24 février 2024

Président : M. Alain Christe
Vice-Président : M. Ami Lièvre
Secrétaire : Mme Béatrice Berret
Assesseurs : MM. Michel Flury, Jean-Pierre Gogniat, Valentin Iseli, Michel Lambert, Christian Theuvenat et Nicolas Wallimann

Ordre du jour proposé :

1. Ouverture de l'Assemblée et appel des sociétés
 2. Nomination des scrutateurs
 3. Procès-verbal de l'Assemblée générale 2023
 4. Rapport du Président
 5. Parole du Représentant du Département de l'Environnement et de l'Équipement
 6. Rapport de l'Office de l'Environnement par M. Amaury Boillat
 7. Contrat de prestations :
 - a) Pêche des ruisseaux et travaux du patrimoine
 - b) Piscicultures
 - c) Formation SaNa
 - d) Ecole de pêche
 - e) Cours d'eau
 - PAUSE**
 8. Comptes 2023 :
 - a) Rapport de la Fiduciaire Paul-André Houlmann
 - b) Rapport des vérificateurs des comptes
 - c) Acceptation des comptes
 - d) Renouvellement du mandat de la Fiduciaire pour les comptes 2024
 9. Budget 2024 :
 - a) Présentation du budget
 - b) Acceptation du budget
 10. Cotisations 2024 – approbation de l'augmentation pour 2025 de Fr. 3. -- (FSP)
 11. Nomination d'un vérificateur suppléant
 12. Elections statutaires
 - Démission du Président
 - Election d'un nouveau Président ou d'un deuxième vice-Président
 13. Admission et démission de société
 14. Honorariat
 15. Propositions des sociétés
 16. Fixer le lieu et la date de la 46^{ème} Assemblée Générale en 2025
 17. Divers
-

M. Alain Christe, ouvre la 45^{ème} Assemblée générale des délégués. Il souhaite que celle-ci se déroule en toute courtoisie. La convocation a été adressée conformément aux statuts. Il demande s'il y a des propositions de modification ou adjonctions, ce n'est pas le cas. Il remercie sincèrement la société de pêche de Bassecourt qui a également été organisatrice lors de son élection en 2015.

M. Christe salue les invités suivants : Mme Pauline Godat, Présidente du Parlement Jurassien, M. David Eray, Ministre de l'Environnement, Mme Mélanie Oriol, Cheffe de l'office de l'Environnement, M. Amaury Boillat, Inspecteur de la faune. M. Daniel Ducret représentant de la FSP, M. Markus Schneider, Président de la fédération bernoise, M. Roger Zbinden, Président de la fédération vaudoise, M. Bernard Broje, Président de la fédération valaisanne, M. André Schaad, Président de la fédération du Jura bernois, M. Marc-André Ehrat, vice-Président de la société de Moutier, M. Fabian Beuret, garde faune cantonale, M. Michel Vermot, Président d'honneur, Messieurs les membres d'honneur Georges Lachat, Marcel Chaignat

et Michel Simon et enfin son épouse Françoise, présente pour fêter la fin de ses absences répétées durant son mandat.

Se sont excusés : Mme Mathilde Crevoisier-Creliez Conseillère aux Etats, M. Charles Juillard Conseiller aux Etats, M. Thomas Stettler Conseiller national, M. Pierre-Alain Fridez Conseiller national, M. Eric Dobler, Maire de la Haute Sorne, M. Bernard Varrin Président d'honneur, M. Walter Wirth membre d'honneur.

N'ayant pas d'autre personne à excuser, notre Président demande de se lever pour une minute de silence en hommage aux personnes qui nous ont quittés durant cette année.

1. Ouverture de l'Assemblée et appel des sociétés : le nombre de délégués a été annoncé à chaque société, l'appel a été fait. Le nombre de délégués est annoncé par le Président, chaque société annonce le nombre de délégués présents. 1 délégué pour 15 membres cotisants arrondi en dessus.

Sociétés	Président	Membres	Délégués	Présents
Sté de l'Allaine	M. Jean Koegler	70	5	3
Sté de l'Apron	M. Francis Guerne	31	3	0
Sté de Bassecourt	M. Stéphane Froidevaux	40	3	3
Sté de Delémont	M. Pascal Baratelli	166	12	12
Sté du Doubs	M. Michel Flury	38	3	3
Sté la Gruère	M. Gilles Pierre	58	4	2
Sté du Martin Pêcheur	M. Jean-Pierre Gogniat	23	2	1
Pêche Compétition Jura	M. Michel Flury	14	1	1
Total des 9 sociétés		440		25
Majorité 50 % + 1				13

2. Nomination des scrutateurs : M. Michel Flury et M. Stéphane Froidevaux sont nommés scrutateurs.
3. Procès-verbal de la 44^{ème} Assemblée générale : Comme à l'accoutumée et en raison d'un ordre du jour chargé, le comité composé de l'ensemble des Présidents des sociétés et du Bureau, nous propose de ne pas procéder à la lecture du document. Le PV était à disposition sur notre site internet. Aucune remarque ne lui a été rapportée, ni aucune demande de modification. Par conséquent, M. Christe demande d'accepter ce PV. Ce dernier est accepté à l'unanimité et la secrétaire remerciée.
4. Rapports
 - a) du Président : M. Christe nous informe que le rapport officiel est sur notre site internet. Il souhaite parler de sujets qui lui tiennent à cœur. La relève des jeunes pêcheurs, il faut soigner cette relève, elle représente le futur de la pêche. C'est un loisir de plein air qui reste accessible à tous. De plus la pêche peut se pratiquer de mars à fin février dans le Jura, tous les jours à moindre coûts. Il rappelle à toutes et tous qui faut soutenir et renforcer la pêche de loisirs dans notre canton et cela via toutes les instances concernées, l'environnement, le tourisme, les sports, l'économie et les finances, bien sûr. Car le potentiel économique dans le Jura est bien réel. A fin 2018, il y avait 100'000 pêcheurs en Suisse représentant un potentiel économique de 200 millions par année pour la Suisse. En comparaison, en Italie, la pêche de loisirs représente un chiffre d'affaires de plus de 3 milliards d'euros pour 1,3 millions de pêcheurs et ceci en faisant vivre environs 300'000 personnes ! Promouvoir la pêche c'est bien, mais faut-il que les infrastructures de base soient attrayantes et qu'il y ait du poisson. Il se dit conscient que le Canton fasse de gros efforts pour la revitalisation de nos cours d'eau, mais à son avis un des problèmes majeurs provient bien de notre façon d'agir et de décider. Si la société actuelle avance à grands pas, il n'en va pas de même pour la gestion halieutique. La disparition d'espèces rares est bien réelle, mais nous avons la fâcheuse tendance à réagir qu'une fois les pieds au mur. Il revient sur le tapage médiatique sur le "Roi du Doubs", avec toutes les analyses, les études, les expertises, création de groupes de travail et pendant toute cette perte de temps et bien, la nature, elle, doit survivre ! Si le risque de voir disparaître la truite zébrée du Doubs, l'ombre commun ou tout autre habitant de nos rivières est bien réel, à son avis c'est notre façon d'agir et notre capacité à décider qu'il faut changer !

Point noir de son mandat, l'affaire "Eric Guenin". Si lui, avait décidé rapidement et tout seul de vider nos comptes en banque, nous attendons encore et toujours son jugement ! Pour rappel, nous avons déposé plainte pénale le 11 août 2021, la mise aux poursuites a été faite le 25 mai 2023 et requis la continuation de la poursuite le 9 janvier 2024. Entre-temps, le procureur a requis une expertise psychiatrique, dont les conclusions nous sont parvenues à mi-octobre 2023. Il s'est dit soulagé d'apprendre que les conclusions ont amené l'expert à conclure que M. Guenin était en plaines capacités de ses moyens au moment des faits et qu'il était conscient de l'aspect illégal de ses agissements. C'est en effet un soulagement, mais cela ne nous rendra pas l'argent que nous avons pu mettre de côté durant toutes ces années. Pour sa part, il sera personnellement et totalement soulagé lorsqu'il apprendra dans la presse que la FCPJ a récupéré les quelques 162'000 francs qu'il nous a dérobé ! Pour conclure, il remercie vivement tous les membres du comité, tous les Présidents des sociétés fédérées, les collaborateurs de l'ENV ainsi que toutes les personnes qui ont œuvré aux succès de la FCPJ durant l'année écoulée. Il nous remercie de notre attention et est vivement applaudit.

5. Parole du Représentant du Département de l'Environnement et de l'Équipement : M. David Eray Ministre du Département de l'Environnement prend la parole et salue l'Assemblée organisée dans la Commune de la Haute Sorne là où M. Christe a été intronisé. L'important est de travailler tous ensemble pour l'environnement. Il y a 4 ans, début des travaux sur la Sorne, aujourd'hui, il se dit ravi de constater que les travaux sont derrière nous et que les poissons reprennent possession de leur nouvel habitat diversifié. Travaux contre les crues, travaux gagnant-gagnant, avec une amélioration pour la faune piscicole. M. Eray nous remercie de notre collaboration durant ces travaux. Le ministre se dit content des achevements de tous les travaux en lien avec la revitalisation des cours d'eau, le PER, les protections des cours d'eau et le travail avec les communes pour les micropolluants. Il faut continuer à collaborer tous ensemble, bien que l'on soit tributaire de certaines conditions, tel que le réchauffement climatique. Le Gouvernement est pour un réel soutien à l'étiage. Il nous parle aussi du Doubs, avec le sujet des oiseaux piscivores et leur régulation, que les pêcheurs trouvent trop faible. La marge de manoeuvre est peut-être limitée, mais il y a des réglementations que l'Etat doit prendre en compte. Le souci majeur, c'est la frontière avec la France, où cela fait 2 ans qu'il n'y a pas de prélèvements de cormorans et pense que la France devrait s'aligner à la Suisse pour améliorer la situation. Concernant la gestion halieutique, il sait que l'ENV et la FCPJ travaillent à un juste équilibre avec le poisson de souche et le rempoissonnement, qu'ensemble ils s'attellent à trouver des solutions pour l'avenir.

Concernant la venue de Moutier, il nous dit juste que le dossier est en cours et que des échanges sont prévus. Il salue l'engagement de M. Christe et le remercie sincèrement pour le travail accompli à la tête de cette belle fédération. Il lui souhaite de belles heures à passer au bord des cours d'eau. Il souhaite à tous, une belle assemblée et belle saison de pêche. M. Eray est vivement applaudit.

6. Rapport de l'Office de l'Environnement, par M. Boillat : L'Inspecteur de la faune nous présente son rapport en nous précisant qu'il y a toujours un décalage d'une année en raison de la remise des permis à la fin février.

Captures et efforts de pêche 2022 :

Pour le Doubs – l'effort de pêche est passé de 9'174 heures en 2019, 11'992 heures en 2020 (effets covid) pour revenir à 9'291 heures en 2022 – avec les prélèvements 2022 suivants : 374 truites, 102 brochets et 23 barbeaux.

Pour l'Allaine – l'effort de pêche est passé de 3'523 heures en 2019, 4'238 heures en 2020 pour revenir à 3'227 heures en 2022 – avec les prélèvements 2022 suivants : 386 truites

Pour la Sorne – l'effort de pêche est passé de 3'429 heures en 2019, 5'005 heures en 2020 pour revenir à 3'362 heures en 2022 – avec les prélèvements 2022 suivants : 381 truites

Pour la Birse – l'effort de pêche est passé de 3'936 heures en 2019, 4'723 heures en 2020 pour revenir à 3'514 heures en 2022 – avec les prélèvements 2022 suivants : 297 truites.

M. Boillat indique que l'année 2022 a été synonymes de gros étiages, très prolongés avec des pêches de sauvetage. Concernant l'effort de pêche, il n'y a pas eu d'arrêt de pêcher lors de ces épisodes, à contrario de la Franco-suisse. En conclusion, en 15 ans, nous sommes passé de 6'118 truites de prélevées en 2008 à 1'438 en 2022.

Permis de pêche délivrés durant la saison 2023 :

Le nombre de détenteurs de patentes annuelles est passée de 935 en 2009, 542 en 2017, 648 en 2021 avec l'effet covid pour revenir à 557 en 2023. M. Boillat fait mention d'une baisse d'environ 40 permis par rapport à 2022 et qu'il y a peu de permis de courte durée.

Gestion halieutique : revendication et question amenées par la Spalde, la gestion halieutique reste un grand défi actuellement, comme l'a précisé M. le Ministre. Il espère également que nous trouvions un nouveau Président, afin de débattre autour de la table. Si la formation des pêcheurs et les TP fonctionnent à merveille, la gestion halieutique est cependant le chapitre sur lequel il va falloir plancher en tenant compte du rempoissonnement et du le plan canicule. Il nous monte un tableau en lien avec la biomasse piscicole à la suite des pêches exhaustives. Il relève que dans l'Allaine, c'est erroné de penser qu'il n'y a plus de poisson, car c'est le cours d'eau où il y a la plus grande biomasse, toutes espèces de poissons confondues.

Biomasse par cours d'eau :

Sorne – 2155 truites et 926 ombres – Birse 802 truites – Allaine – 211 truites – Doubs 239 truites et 245 ombres.

Pour les résultats d'inventaire :

Station Les Rosées 161,3 en 2004 et 155 en 2020

Station St-Ursanne 261,6 en 2004 et 290,9 en 2020

Station Ocourt 205,8 en 2004 et 238,6 en 2020

Il est intéressant de relever dans ces stations, que les espèces indigènes est aussi conséquentes : 9 espèces dans la Sorne, 10 dans la Birse, 10 dans l'Allaine et 14 dans le Doubs. Pour les salmonidés, leur présence est de 56,7 pour la Sorne, 61,2 sur la Birse, 21,2 pour l'Allaine et 41,4 pour le Doubs (truites et ombres). Le poisson, il est là dit M. Boillat, il n'a pas disparu et il y a du potentiel ! On va pouvoir maintenir les populations de truites de souche. L'aspect attractif notamment pour les jeunes, là il y aurait des pistes à explorer avec des tronçons et des poissons de remises (selon le panier du pêcheur, on pêchait plus de truites artificielles que de sauvages).

Gardiennage : 3 gardes cantonaux et 1 collaborateur technique pêche, et 7 gardes auxiliaires qui font 440 heures de surveillance par saison sur les 5 cours d'eau. 306 pêcheurs ont été contrôlés avec 2 amendes d'ordre et une infraction au ministère public. 10 pollutions sans cas de mortalité. Ce rapport figurera sur le site internet du canton.

Tirs grands cormorans : Pour ce qui est des tirs au cormoran, de septembre 2023 à aujourd'hui, ce sont 98 oiseaux qui ont été prélevés. Il n'est pas nicheur pour l'instant, mais des groupes arrivent constamment et qui reviennent quasiment chaque semaine. Il reste encore une dizaine de jours pour le chasser. Pour le harle bièvre, des tentatives pour le déclasser ont été complètement oubliées dans le cadre de la révision de la loi sur chasse. M. Boillat dit que les pêcheurs peuvent en tout temps informer l'ENV de la présence des cormorans sur les cours d'eau et cette manière pendre part à la régulation des cormorans. M. Boillat est vivement remercié par applaudissements.

7. Contrat de prestations :

- a) Pêche des ruisseaux – M. Nicolas Wallimann responsable des travaux du patrimoine prend la parole et nous informe qu'en 2023 ce sont 35 demi-journées sur 37 qui ont été réalisées (dont 3 chantiers proposés par l'ENV). Une activité annulée en raison du manque d'effectif et une seconde en raison de la crue du Doubs (reportée en mars 2024). 19 demi-journées consacrées à la pêche électrique et 16 demi-journées pour le travail du patrimoine naturel. Ce sont 200 pêcheuses et pêcheurs qui ont participé à ces activités (baisse de 15 % par rapport à l'année passée). En chiffre, ce sont 20 km de linéaire pêchés en 541 heures pour un prélèvement de 10'000 truitelles et truites (5'500 truitelles remises dans les cours d'eau – rempoissonnement relativement modeste, mais nécessaire). Ce sont également 484 heures de labeur qui ont été consacrées à la conservation et revitalisation des plans d'eau ainsi que plus de 5'000 m de cours d'eau. M. Wallimann dit qu'il s'agit de beaucoup d'heures de travail, il remercie particulièrement la secrétaire pour le travail accompli ainsi que les organisateurs de ces journées et tous les pêcheuses et pêcheurs qui ont œuvrés lors de toutes ces activités. M. Wallimann demande s'il y a des questions, ce n'est pas le cas. Il est remercié par applaudissements.

M. Valentin Iseli prend la parole pour la gestion halieutique. Les travaux qui occupent les FCPJ, ce sont la cartographie de nos ruisseaux pépinières. Le dossier est en charge de M. Wallimann et cela représente un travail énorme qui a été réalisé. Le but de ce document est de nous offrir une vue d'ensemble claire et rapide de la situation au niveau des pêches électriques sur l'ensemble du canton, mais aussi sur les endroits de rempoissonnements. Le point fort de cette numérisation est que les connaissances de chacun soient saisies et enregistrées afin de ne pas perdre les données de travail des personnes d'expérience qui ont œuvré à développer tout ce système de gestion des ruisseaux. Suite aux doléances de la Spalde qui interpellent l'ENV sur la gestion piscicole de nos rivières, on voit que cette question est au cœur des débats chez les pêcheurs.

En avril prochain, une séance entre l'ENV et la FCPJ est agendée pour discuter de ce point et élaborer la ou les stratégies futures. Un point important aussi de la gestion halieutique, le document de 2023 de l'OFEV en lien avec le repoissonnement. Cette étude relève notamment que l'outil de repoissonnement ne permet pas de soutenir durablement les populations de poissons sauvages. Mais permettrait au mieux des augmentations de captures chez les pêcheurs. Pourquoi vient-il sur ce sujet ? simplement parce que nos homologues Bâlois se sont vu retirer leur autorisation de produire des alevins. A l'heure actuelle l'ENV n'a pas prononcé de changement à ce niveau-là et c'est heureux. M. Iseli conclut son rapport en disant qu'il y a encore beaucoup de travail et de discussions qui nous attendent pour la gestion halieutique des prochaines années. M. Iseli est remercié par applaudissements.

b) Pisciculture et repoissonnement – M. Jean-Pierre Gogniat prend la parole :

Pisciculture de la Vauchotte Doubs – pêche des géniteurs → 15 géniteurs pêchés, 7 mâles aveugles et 8 femelles non matures. Les géniteurs ont été remis dans le Malrang par le responsable.

Pisciculture de la Vauchotte Allaine – 44'250 œufs oeillés ont été traités, avec une perte de 9,9 % - remise à l'eau de 39'828 alevins.

Pisciculture de la Réselle – pêche des géniteurs → 23 truites ont été pressées pour un total de 13'639 œufs, avec une perte totale 12,9 %. Pour les 20'000 œufs provenant de la Fipal, perte totale de 1,8 % - remise à l'eau de 31'519 alevins.

Finalement, la remise à l'eau dans les cours d'eau jurassiens pour 2023 – 2024 est de 71'347 alevins.

M. Gogniat adresse ses vifs remerciements aux membres de la société du Martin Pêcheur et de la Spalde pour leur engagement et leur sérieux dans ces tâches minutieuses qu'est l'élevage piscicole. Il n'y a pas de question et M. Gogniat est remercié par applaudissements.

c) Formation SaNa – M. Christian Theuvenat prend la parole et nous informe qu'en 2023, il y a eu une soirée de formation interne, 4 cours SaNa, 1 séance annuelle ordinaire, 1 séance de formation interne avec l'Expert SaNa Romandie (nouvelle manière de donner les cours et passage de l'examen en ligne obligatoire depuis 2025), 2 journées de formation pour deux nouveaux moniteurs (Messieurs Stéphane Froidevaux et Jean-Paul Froidevaux – à qui il réitère ses félicitations pour la réussite de leur formation). Il note que la mise en place de changements implique souvent un surplus de travail. Il observe également des changements dans les habitudes des participants. De plus en plus d'enfants participent aux cours et ceci impacte le calcul financier et l'équilibre budgétaire de l'exercice. En 2023, la formation SaNa a été suivie par 90 personnes, soit 42 enfants et 48 adultes.

Les cours SaNa 2024 ont déjà débuté par un premier cours le 20 janvier et deux autres sont agendés au 9 mars et au 20 avril.

d) Ecole de pêche – M. Christian Theuvenat reprend la parole et nous informe que les 15 places disponibles ont vite trouvé preneur et que la cession 2023 a été identique que les éditions précédentes. Le Staff de l'école de pêche se compose de 2 moniteurs recrutés, 1 moniteur responsable et la secrétaire qui officie comme monitrice "administrative". M. Theuvenat dit qu'en 2023 la couverture médiatique a été bonne et a, une fois de plus, donné une image très positive de l'activité de la FCPJ, des sociétés de pêche locales et des pêcheurs jurassiens dans leur ensemble. Le responsable fait un appel aux sociétés s'il y a un pêcheur qui souhaiterait participer à l'école de pêche. M. Theuvenat conclut en remerciant la société de Bassecourt et la Spalde pour la mise à disposition de leur étang respectif. Il n'y a pas de question, le Président remercie toute l'équipe SaNa et école de pêche pour son engagement. M. Theuvenat est remercié par applaudissements.

e) Cours d'eau – M. Ami Lièvre nous dresse la liste des cours réaménagés en 2023, sur l'Allaine à Boncourt secteur BAT, à Charmoille au Gasse du Moulin, sur la Sorne et le Biernol secteur Ruedin, sur la Sorne à Delémont centre amont, la Pran au centre du village de Develier, la Betteratte en amont de Develier, La Scheulte à Vicques en aval du pont Recolaine, le ruisseau des Emetteneux à Corban, le bassin de source du Bacavoine à Fontenais, le Doubs à Montmelon-Dessous rive droite zone alluviale de la Lomène, soit 2,590 kilomètres de cours d'eau revitalisés. M. Lièvre relève que le canton et spécialement l'ENV effectuent un travail remarquable pour le réaménagement de nos cours d'eau et qu'ils consentent à beaucoup de moyens financiers. Selon

lui, le seul échec du canton reste la Scheulte et tous ces cours d'eau du Val Terbi qui restent désespérément en mains privées ! Il se dit heureux de voir que le béton à quasi disparu sur la Sorne en pleine ville de Delémont.

Puis notre vice-Président nous dresse la liste des principaux aménagements prévus pour 2024, soit la Betteratte dans la zone bâtie de Develier, l'Allaine dans le secteur école de Courchavon, la Vendline, dans la zone bâtie et amont de Bonfol, le Tabeillon dans le secteur des Grands-Prés à Bassecourt et la Cornoline dans l'aval de la zone bâtie à Cornol. Ce qui représente un linéaire total prévu de 2'550 km de cours d'eau.

M. Lièvre nous parle ensuite de l'évolution des invertébrés – abondance comparée des plécoptères, éphémères, trichoptères en fonction de leur degré de sensibilité définie par l'IBGN. Bien qu'il trouve que M. Boillat fait un travail excellent, il souhaite cependant mettre une nuance en lien avec le rapport sur le Doubs (rapport règlement d'eau). Des travaux se font pour voir les influences de l'abondance des invertébrés sur la faune piscicole du Doubs. Bien que la faune piscicole ait augmenté, l'évolution des invertébrés, elle a diminué ? Pourtant il s'agit de la nourriture de base de la faune piscicole. De surcroît, ce sont des espèces très peu sensibles à la pollution qui ont drastiquement diminué ces 20 dernières années ...

M. Lièvre est remercié par applaudissement

Avant de passer la parole aux invités, M. Wallimann Président des chasseurs, prend la parole en lien avec le cormoran. Dans notre canton, il y a deux bêtes noires pour les chasseurs et les pêcheurs, mais si la chèvre du sanglier est appréciée, ce n'est pas le cas pour celle du cormoran. Il souhaite dire qu'un effort substantiel a été fait pour prélever le plus de cormorans possible (98 c'est énorme). M. Wallimann précise qu'en plus de ne pas pouvoir être mangé, le cormoran est très difficile à prélever. Les chasseurs participent activement à la chasse aux cormorans et pour ce faire les chasseurs et les pêcheurs travaillent la main dans la main.

Paroles aux invités – la parole est donnée à :

M. Roger Zbinden qui nous communique des informations au sujet des modifications du SaNa. Il fait partie du bureau de travail sur le SaNa et il y aura aussi des changements sur le contenu du cours, pas seulement sur le passage de l'examen en ligne. Pour le repeuplement des cours d'eau, en cas de pollution, comment faire ? Si on a plus de géniteurs et si on met un terme aux piscicultures que fera-t-on en cas de pollution avec mortalité ? Dans les études on ne parle pas de la dévalaison, si on met des poissons en tête de cours d'eau, ils finissent dans le lac Lemman. L'impact piscivore fait-on une étude ? Tant que les cormorans viennent de Finlande ou de Suède, on ne pourra rien faire ? les harles ne sont pas chassables, mais ils sont aussi dévastateurs. Une étude a été faite pour savoir si on retrouve les poissons issus des piscicultures ? Y a-t-il des contrôles après les revitalisations des cours d'eau ? Et cela l'OFEV n'en parle pas ! On a besoin des pêcheurs au bord des cours d'eau. Gérer des cours d'eau en laissant des tronçons avec des poissons de remise pour que les pêcheurs ne quittent pas les bords d'eau.

M. Bernard Broye prend la parole et dit que chaque fédération a ses propres soucis, il salue le Président sortant pour son dévouement pour le bien des pêcheurs, il souhaite plein succès pour l'éradication des cormorans. Chez eux les chasseurs sont sollicités et un soutien financier leur est fait !

M. Marc-André Ehrat remercie la FCPJ, les présidents des sociétés fédérées, ce sont-là des personnes très compétentes, dont le travail est bien réalisé. Il en a fait le constat lors de 8 séances de comité auxquelles il a participé en 2023. Il remercie M. le Ministre qui a soulevé le dossier Moutier et on verra dans une année et demie, lorsqu'il ne restera qu'un pas pour Moutier avant d'entrer dans le canton du Jura (séance de discussions prévue entre l'ENV, Moutier et la FCPJ en mars).

M. André Schaad, la fédération de pêche du Jura bernois remercie la FCPJ de l'invitation, cela fait une dizaine d'années qu'il vient volontiers et avec plaisir assister à nos assises. Pendant ces 10 ans, il a remarqué que ce soit n'importe quel canton, nous avons tous les mêmes problèmes. Il parle de la loi fédérale sur la chasse en lien avec les hérons et les harles. Sur le lac de Biemme, le cormoran est aussi chassé de septembre à fin février. En ce qui concerne le tronçon de Roche, le 8 mars 2023, il a fait un message au Grand Conseil bernois et il a soulevé le problème en sa qualité de pêcheur. Du côté des politiciens du Jura bernois, ils sont ouverts à ce que ce tronçon devienne intercantonal. Il parle aussi du réchauffement climatique. Si les rivières passent au-dessus des 20° cela devient un énorme problème pour nous, mais il s'agit d'un problème mondial, y compris pour les politiciens du monde entier. On ne doit pas rêver, on ne reviendra jamais en arrière, ce sera aux nouvelles

générations de relever de tels défis. Il conclue en informant l'Assemblée qu'il arrêtera comme M. Christe, sa fonction de président à la fin de l'année.

M. Ducret de la FSP, il souhaite présenter quelques slides en sa qualité de chef projet pour la protection des eaux et de la pêche : 600 fédérations – engagement social et engagement politique – communication par le journal national de la FSP, newsletter – projet futur du Centre Suisse des poissons, réalisé pour la fin 2028 – les pêcheurs pour l'école (concept d'une remorque itinérante qui sillonnerait les écoles pour parler des poissons) – édition du livre "les pêcheurs aménage l'habitat" – travail pour Doubs Vivant – Poisson de l'année Truite Marmorata il fait la pub pour la vente des bouteilles de vin sur lesquelles Fr. 2.— sont pris pour les jeunes pêcheurs – promotion du nouveau shop en ligne de la FSP – augmentation de la cotisation à partir de 2025 – championnat des jeunes pêcheurs par équipes de 3, à Moosseedorf le 24 août prochain – expositions diverses. Pour conclure, il remet une bouteille de vin à notre Président et remercie la FCPJ pour notre engagement.

PAUSE

8. Comptes 2023 : la parole est donnée à Mme Berret

a) Présentation des comptes – la caissière présente le compte pertes et profits et donne quelques explications quant à ces derniers. Au bilan, les comptes 2023 bouclent avec un actif de Fr. 193'225.45 et un passif de Fr. 190'450.30, ce qui amène à un bénéfice sur l'exercice 2023 de Fr. 2'775.15. Elle demande s'il y a des questions pour ces comptes.

Rapport de la Fiduciaire Paul-André Houlmann – ce dernier est présenté et M. Christe relève que selon M. Houlmann, aucun disfonctionnement ou manquement dans l'élaboration de la comptabilité 2023 passée sous revue, n'a été constaté. M. Houlmann recommande de ce fait, l'approbation des comptes annuels, tels qu'ils ont été soumis à l'Assemblée générale.

b) Rapport des vérificateurs des comptes – la société du Doubs par M. Michel Flury est première vérificatrice et la société de l'Allaine par M. Philippe Piegay est deuxième vérificatrice. C'est M. Piegay qui prend la parole. Les comptes 2023 ont été contrôlés par sondage au domicile de la secrétaire-caissière en date du 19 février 2024. M. Piegay annonce que les comptes ont été reconnus conformes aux attentes et demande à l'Assemblée générale de bien vouloir accepter ces derniers et d'en donner décharge au comité. M. Christe remercie les deux sociétés vérificatrices.

c) Acceptation des comptes – M. Christe propose de passer au vote. Les comptes sont acceptés par 22 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions. Le Président réitère ses remerciements à la caissière.

d) Renouvellement du mandat de la fiduciaire pour les comptes 2024 – M. Christe propose de maintenir le mandat de la Fiduciaire Paul-André Houlmann. Il demande s'il y a d'autre proposition, ce n'est pas le cas. On passe au vote et l'Assemblée accepte par 22 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions le renouvellement du mandat de la Fiduciaire Paul-André Houlmann.

9. Budget 2024 : la parole est redonnée à Mme Berret

a) Présentation du budget – la caissière informe l'Assemblée que le budget a été préparé conjointement avec M. Christe de manière à proposer un budget équilibré.

Pour le budget FCPJ 2024, les charges sont estimées à Fr. 9'120.-- et les produits à Fr. 8'460.--, qui amène à une prévision de déficit de Fr. 660.--.

Pour le budget du contrat de prestations 2024, les produits se montent à Fr. 93'500.—, dont la répartition est définie comme suit : Fr. 16'000.— pour l'exploitation des ruisseaux pépinières, Fr. 21'000.— pour l'exploitation des piscicultures, Fr. 42'000.— pour le repeuplement des cours d'eau ouverts à la pêche, Fr. 14'500.— pour l'organisation et l'encadrement des travaux du patrimoine et de Fr. 6'500.— pour la formation des nouveaux des pêcheurs (Fr. 2'500.—pour les manuels SaNa des enfants et Fr. 4'000.— pour l'école de pêche). Pour les charges, la prévision se monte à Fr. 93'610.--, d'où un déficit de Fr. 110.--.

Pour le budget SaNa 2024, les charges sont estimées à Fr. 9'785.-- et les produits à Fr. 9'580.— ce qui amène à un résultat négatif de Fr. 205.--.

Pour le budget Ecole de pêche 2024, les charges sont estimées à Fr. 5'000.— et les produits résultant principalement des subventions cantonales à Fr. 4'000.—, qui amène à une précision déficitaire de Fr. 900.--. Sur la totalité du budget formation, le déficit estimé est de Fr. 1'105.--.

Le budget total 2024 – Charges Fr. 117'515. -- / Produits Fr. 115'640.--. En conséquence une perte de Fr. 1'875. -- est budgétisé. Mme Berret demande s'il y a des questions. Ce n'est pas le cas.

b) Acceptation du budget – M. Christe demande de passer au vote le budget 2024, tel que présenté. Ce dernier est accepté par 24 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention. Mme Berret est remerciée pour tout le travail accompli.

10. Cotisations 2024 – approbation de l'augmentation pour 2025 de Fr. 3. -- : M. Christe informe que le comité FCPJ propose le statut quo pour la cotisation annuelle pour l'année 2024 pour le montant de Fr. 19. --/membre (soit Fr. 10.— pour la FSP et Fr. 9. — pour la FCPJ). Pour ce qui est de l'augmentation de Fr. 3. -- prévue par la FSP dès 2025. Cette augmentation a fait l'objet d'un panel d'arguments pour informer les sociétés par le biais des Présidents. Dès le 1^{er} janvier la cotisation passera donc de Fr. 19.—à Fr. 22.— (soit Fr. 13.—pour la FSP et Fr. 9. — pour la FCPJ). Aucune question n'est posée, M. Christe demande de passer au vote cette augmentation, qui est acceptée par 20 voix pour, 0 voix contre et 5 abstentions.

11. Nomination d'un vérificateur suppléant : Mme Berret informe que la société du Doubs, arrivant au terme de son mandat, la société d'Allaine devient première vérificatrice et la société de Delémont devient deuxième vérificatrice. Afin de respecter le tournus, le comité propose d'élire la société de l'Apron comme vérificatrice suppléante. La proposition est acceptée à l'unanimité et M. Guerne est remercié.

12. Elections statutaires

Démission du Président : M. Christe fait lecture de sa lettre de démission. Pour le formel, il souhaite encore nous dire en toute franchise sans critique aucune et surtout avec un brin d'humour de ce qui l'a occupé pendant ces 9 années passées parmi nous. Son prédécesseur lui avait dit : "Quelques comités, quelques séances avec l'ENV, 1 ou 2 consultations, une AG et l'année est bouclée" ; et bien ne croyez jamais quelqu'un qui vous promet une telle simplicité ! Il a bien dû faire avec ces énergumènes-grognons qui ne sont jamais contents et qui ont la critique facile. Mais il s'est vite rendu à l'évidence, le pêcheur est très observateur et pragmatique, qu'il s'implique et vit sa passion à fond, qu'il est conscient d'être prédateur mais reste un défenseur incurable de sa belle nature. Durant son mandat, il a été tantôt funambule, diplomate, homme à tout faire, être et rester à l'écoute, mais il a trouvé un équilibre entre la douceur de l'agneau et la main ferme du rôle que l'on attend d'un président et surtout d'un Président des pêcheurs jurassiens. Il a su aussi réagir et parfois de manière extrême, comme par exemple lorsque nos Autorités ont boudé notre Assemblée générale, il reste encore aujourd'hui persuadé que cela nous a fait du bien à tous ! Cela nous a permis de comprendre les attentes de chacun, de pouvoir échanger en toute franchise et sincérité, de respecter les besoins distincts et de renforcer les contacts. Il remercie les Autorités d'avoir compris le pourquoi de notre mini-révolution et d'avoir compris le besoin de repartir tous ensemble sur de nouvelles bases. Il poursuit son allocution en nous disant que nous sommes des pêcheurs jurassiens, mais nous sommes surtout de bons Suisses, c'est-à-dire que nous refusons ce qui pourrait se faire chez nous et acceptons sans équivoque si cela se fait ailleurs, mais surtout loin de chez nous ! Il a passé des heures et des heures sur le projet de la pisciculture prévue à Courtételle, à étudier les moindres détails, apprendre et comprendre tous les termes techniques compliqués, faire des résumés et des présentations, négocier nos doléances qui au final ont été acceptées et pourquoi finalement ? pour en arriver où ? ... Il est plus simple d'importer et de soutenir de grands groupes industriels au lieu de soutenir notre économie locale ! Certains pensent encore qu'il est préférable de produire du poisson alimentaire ailleurs à gros coup de transports et générant ainsi de la pollution ! Pollution qui réchauffe notre planète et l'eau de nos belles rivières ! M. Christe nous dit que nous devons réfléchir globalement et de toujours chercher un équilibre dans les projets futurs qui nous seront soumis à consultation. Pour conclure son oraison, notre Président sortant nous dit qu'il a sincèrement apprécié ces 9 années passées à nos côtés qu'il a appris plein de choses et restera une période très enrichissante de sa vie, merci pour tout et vive la pêche !

M. Christe est chaleureusement applaudit !

M. Lièvre prend la parole et dit qu'il est le moment opportun pour le remercier, en notre nom à toutes et tous pour le travail accompli durant ces 9 années de présidence. C'est en effet en 2015 qu'il a remplacé notre ami Bino Dal Busco, dans les circonstances qu'il vient de rappeler. M. Lièvre pense pouvoir affirmer qu'Alain aura été le digne successeur des trois présidents qui l'ont précédé

depuis la création du Canton. Il ne va pas se livrer à une description exhaustive des actions menées, mais il souhaite mettre en évidence son caractère et sa manière de gérer une association comme la FCPJ. Ce parcours de vie de 9 années est d'ailleurs probablement inspiré de sa formation professionnelle et de son statut actuel de cadre aux CFF. Alain est en effet ingénieur en électronique et il possède de surcroît un certificat d'études en économie et gestion d'entreprise de l'HEG de Fribourg. C'est dans ce contexte et avec ce bagage technique et intellectuel qu'il a tenu à réorganiser notre comité pour davantage d'efficacité en désignant différents responsables de tâches avec des cahiers des charges précis. Cette large délégation de tâches a également concerné au premier chef notre excellente secrétaire qui, de ce fait, assure la parfaite continuité administrative de notre Fédération. La qualité de gestionnaire de notre Président a contribué à consolider le contrat de prestations. Sa rigueur administrative lui a permis de mettre au point un système de défraiement extrêmement cohérent. Grâce à sa capacité d'écoute, sa force de persuasion et sa volonté d'assurer la transparence de son action a contribué à conforter nos relations avec l'ENV en général et avec le gestionnaire de la pêche M. Amaury Boillat en particulier. M. Lièvre dit à l'Assemblée que ces paroles sont sincères, elles sont aussi d'autant d'arguments destinées à convaincre la personne qui aura l'envie et la volonté de reprendre la présidence de la FCPJ, voyant que la tâche est maintenant relativement simplifiée par la réorganisation mise en place par Alain, à qui il souhaite au nom de toutes et tous, de goûter pleinement à cet avant-goût de la retraite, au bord des cours d'eau et des plans d'eau, là où il excelle également !

M. Christophe remercie notre vice-Président pour son allocution qui lui va droit au cœur. Mme Berret lui remet un cadeau de la part du comité, cadeau dont son épouse pourra aussi profiter !

Election d'un nouveau Président ou d'un deuxième vice-Président : dernière chance, y aurait-il quelqu'un ici présent pour reprendre la présidence ? demande M. Christophe, hélas ce n'est pas le cas. Le comité avec les Présidents des sociétés a réfléchi à une **solution provisoire**. Le comité propose donc de fonctionner avec deux vice-Présidents. Le premier étant M. Ami Lièvre, M. Pascal Baratelli est proposé en qualité de deuxième vice-Président. Les tâches de la présidence seront réparties entre les deux, M. Baratelli se chargera principalement de tout l'aspect "finances", et M. Lièvre de la tenue des séances et des assemblées. M. Baratelli, en qualité de deuxième vice-Président est accepté à l'unanimité par l'Assemblée et il est vivement remercié.

13. Admissions – démissions : Pas d'admission pour l'heure, mais on attend avec impatience la demande d'adhésion de la société de Moutier, qui ne saurait tarder. Pour ce qui concerne les démissions, M. Christophe informe que la société de la Combe a choisi de quitter la FCPJ en date du 6 décembre dernier. Il fait lecture de la lettre de démission, tout en ne pouvant malheureusement qu'entériner cette démission.
14. Honorariat : M. Christophe dit que les sociétés n'ont pas annoncé de candidat à l'élection de membre d'honneur. M. Lièvre prend la parole et qu'il a une proposition. En effet si M. Christophe est le digne successeur de nos présidents depuis la création du Canton, après Bernard Varrin, Michel Vermot et Bino Dal Busco, tous trois nommés Présidents d'honneur après leur mandat, il propose le même titre à M. Alain Christophe ! Cette proposition est acceptée avec applaudissements et la secrétaire lui remet le titre de "Président d'Honneur de la FCPJ". M. Christophe se dit touché par le geste !
15. Propositions des sociétés : aucune proposition n'est parvenue au comité.
16. Fixer le lieu de la 46^{ème} Assemblée générale de 2025 : la date est le samedi 22 février 2025, aucune société ne s'est annoncée pour l'organisation, le lieu sera discuté et choisi en comité.
17. Divers : M. Christophe demande si une personne souhaite prendre la parole, ce n'est pas le cas.

Arrivant au terme de nos assises, notre Président remercie chaleureusement toute l'Assemblée de sa grande patience et de la confiance témoignée. Il remercie chaleureusement la Société de Bassecourt pour l'organisation de ces assises et nous convie à l'apéritif qui nous attend ! Il clôt les débats à 12H07.

Le Président sortant :
M. Alain Christe



La secrétaire-caissière :
Mme Béatrice Berret



Le vice-Président :
M. Ami Lièvre



Glovelier, le 24 février 2024 / B. Berret